

# INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

**Brèves**  
**INONDATIONS EN LIBYE : LE PROCUREUR ORDONNE LA DÉTENTION DE HUIT RESPONSABLES**

Un ordre de détention provisoire à l'encontre de huit personnes occupant ou ayant occupé des postes à responsabilité au sein du département des ressources hydrauliques ou celui de la gestion des barrages en Libye a été émis lundi par le procureur général dans le cadre d'une enquête sur la rupture des deux barrages ayant entraîné les inondations meurtrières de Derna.

**ÉGYPTE : LA PRÉSIDENTIELLE AURA LIEU DU 10 AU 12 DÉCEMBRE 2023**

L'autorité nationale égyptienne des élections a dévoilé ce lundi les dates des prochaines échéances électorales. Le premier tour de la présidentielle égyptienne aura donc lieu du 10 au 12 décembre prochain. Pour ce scrutin, l'autorité des élections appelle les citoyens à se déplacer en nombre. Le résultat du premier tour sera connu le 18 décembre.

**UKRAINE : ZELENSKY ANNONCE L'ARRIVÉE DES PREMIERS CHARS AMÉRICAINS ABRAMS**

Les premiers chars américains Abrams sont arrivés en Ukraine, a annoncé, lundi 25 septembre, le président Volodymyr Zelensky se félicitant de cette «bonne nouvelle». Des Abrams sont déjà en Ukraine et se préparent à renforcer nos brigades», a déclaré M. Zelensky sur Telegram sans autre précision, alors que les États-Unis avaient promis la semaine dernière la livraison de ces blindés, rapporte L'AFP

Rassemblées par JMN

## Niger : la France contrainte de se retirer du pays

Josiane MBANG NGUEMA (source RFI)  
 Libreville/Gabon

Le bras de fer aura duré deux mois entre les autorités françaises et la junte nigérienne. Mais la France est finalement contrainte de se retirer du pays. La stratégie de Paris était au fil du temps devenue intenable. Les 1 500 soldats Français présents sur place vont quitter le Niger d'ici la fin de l'année. L'annonce a été faite ce dimanche soir par Emmanuel Macron. Le président français a également acté le départ de l'ambassadeur de France.

Ce départ devrait avoir lieu dans les prochains jours et non dans les prochaines heures, comme l'a annoncé hier Emmanuel Macron. Car, celui-ci fait toujours l'objet de négociations entre Paris et la junte. Ce départ était quoi qu'il en soit devenu inéluctable tant la pression s'était accentuée ces derniers jours sur Sylvain Itté, dont les militaires nigériens réclamaient l'expulsion.

Privé de son immunité diplomatique depuis le 29 août, l'ambassadeur vivait reclus dans la résidence de France, une résidence qui était depuis près d'un mois sous quasi-blocus. Aucun produit alimentaire ne pouvait entrer, les véhicules étaient systématiquement fouillés. Le 5 septembre, les ambassadeurs de l'Union européenne et de l'Espagne avaient été interdits d'entrée. Des mesures d'intimidation qui ne cessaient de se multiplier.

Récemment, l'accès à Internet avait été coupé. Plus inquiétant, 5 pick-up équipés de mitrailleuses étaient venus stationner une nuit pendant plusieurs minutes devant l'ambassade... Résultat : la situation « commençait à devenir très pénible, et très dégradée » sur un plan sécuritaire, explique-t-on ce matin dans l'entourage du président français.

Emmanuel Macron a donc dû se rendre à l'évidence. Il était impossible désormais pour Sylvain Itté de rester à Niamey. Le président français a appelé Mohamed Bazoum hier après-midi pour l'informer de ce départ. « Un départ



Photo: DR

**Emmanuel Macron a perdu la bataille face à la junte militaire.**

qui n'est pas un lâchage », assure-t-on à l'Élysée. Nous continuerons à œuvrer pour sa libération ». La France n'entend donc pas

pour l'heure dévier de sa ligne même si elle ressort affaiblie de cet épisode. Paris a perdu son bras de fer avec la junte. L'ambas-

sadeur est contraint de partir tout comme les 1500 soldats français. Un vrai coup dur pour la stratégie militaire française au Sahel.

## Mali : la junte annonce différer la présidentielle prévue en février 2024

JMN (source AFP)  
 Libreville/Gabon

La junte au pouvoir au Mali a annoncé, lundi, le report de la présidentielle initialement prévue en février 2024. Cette échéance est censée marquer le retour des civils à la tête de ce pays en proie au jihadisme et à une crise multidimensionnelle profonde.

Il s'agit d'un nouvel ajournement de la part des colonels par rapport aux engagements pris sous la pression de la Cédéao en vue d'un transfert du pouvoir. Les dates qui avaient été retenues – le 4 et le 18 février 2024 pour les deux tours – « connaîtront un léger report pour des raisons techniques », a dit le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, dans une déclaration lue devant des journalistes à Bamako.

Les autorités citent parmi ces «rai-



Photo: DR

**Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement malien.**

sons techniques» des facteurs liés à l'adoption en 2023 d'une nouvelle constitution et à la révision des listes électorales, mais aussi un litige avec une société française (Idemia) impliquée, selon elles, dans le processus au niveau du recensement.

Bamako affirme en tout cas que ce nouveau problème avec Idemia

a des « conséquences lourdes », comme l'impossibilité d'inscrire de nouveaux majeurs sur les listes électorales ou le ralentissement de la production des cartes d'identité nationales biométriques. Les nouvelles dates de l'élection présidentielle feront l'objet (d'un) communiqué ultérieurement», dit le gouvernement.